

## **CONSEIL MUNICIPAL** **SEANCE DU 14 JUIN 2016**

**Président** : Monsieur FONTERAY Jean-Luc, Maire

**Présents** : Monsieur BURTEAU Gilles – Mesdames BERTRAND Catherine - DESBAS Cathy – Monsieur MALDEREZ Alain - Mesdames COURTOIS Nadine - MENDEZ Emmanuelle - MILAN Marie-Laure – Messieurs MEUNIER Julien - THEVENOUD Guy - Madame BAILLY Monique - Monsieur MOREAU Didier

**Excusés** : Monsieur GEORGES Patrick – Madame THOMAS Céline – Monsieur BARITEL Cédric

Monsieur MALDEREZ Alain est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 10 mai 2016.

### **- PARTICIPATIONS DES COMMUNES EXTERIEURES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE :**

Au vu du coût moyen par élève pour l'exercice 2015, toutes classes confondues, le Conseil Municipal fixe le montant de la participation financière des communes de résidence des élèves à 800 € par an et par élève à compter de la rentrée scolaire de septembre 2016.

### **- AIDES AUX FAMILLES POUR LE CENTRE DE LOISIRS :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une aide financière était attribuée par le CCAS aux familles dont les enfants fréquentent le centre de loisirs « La Marelle en Campagne », d'un montant de 2,80 € ou 3,80 € par jour et par enfant, en fonction du quotient familial.

Ce centre est devenu un service de la Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et fonctionne à Salornay pendant 3 semaines en juillet (du 07 au 29 juillet cette année) pour les enfants de 3 à 11 ans.

Sur proposition du Comité Consultatif des Affaires Sociales (qui a remplacé le Centre Communal d'Action Sociale), le Conseil Municipal décide de fixer le montant des aides aux familles de la commune, dont les enfants fréquenteront le centre à Salornay, selon le barème suivant :

QF CAF	Prix Journée avec Repas (Aide CAF déduite)	Aide 2016	Reste à charge de la famille
< 500 €	6,00 €	4,00 €	2,00 €
501 à 600 €	7,20 €	4,00 €	3,20 €
601 à 655 €	8,64 €	4,00 €	4,64 €
656 à 720 €	10,37 €	4,00 €	6,37 €
721 à 810 €	12,44 €	3,00 €	9,44 €
811 à 1000 €	14,93 €	3,00 €	11,93 €
> 1000 €	16,00 €	2,00 €	14,00 €

Le principe d'une semaine gratuite à ce centre, offerte aux élèves de CE2 domiciliés à Salornay, est reconduit.

### **- VENTE BUREAU D'ECOLE ADAPTE :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un bureau adapté au handicap d'un élève avait été acquis en 2008. Cet enfant quitte l'école primaire pour entrer au collège en septembre.

Le Conseil Municipal charge le Maire de la vente de ce mobilier qui a été proposé au collège.

### **- CHANTIERS ET DOSSIERS EN COURS :**

- **Assainissement : chantier réhabilitation du réseau** : Les travaux commencent le 20 juin selon un échancier et sur des tronçons en minimisant la gêne de la circulation ; les poids lourds seront déviés.

- **Local technique** : Les marchés de travaux ont été signés le 13 juin 2016 par le Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal, avec les entreprises suivantes, mieux-disantes :

- pour le lot N° 1 : Terrassements – VRD : avec l'entreprise COLLIER HUBERT BTP à SAINT-VALLIER – 71230 -, pour un montant de 4 069,96 € H.T ;

- pour le lot N° 2 : Gros-Œuvre : avec l'entreprise COLLIER HUBERT BTP à SAINT-VALLIER – 71230 - pour un montant de 16 811,17 € H.T ;
  - pour le lot N° 3 : Serrurerie – Métallerie – Charpente métallique : avec l'entreprise MFCL à SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL – 71460 -, pour un montant de 2 250 € H.T ;
  - pour le lot N° 3 Bis : Couverture – Zinguerie : avec l'entreprise GRESSARD Jean-Charles à SALORNAY-sur-GUYE – 71250 -, pour un montant de 5 740 € H.T ;
  - pour le lot N° 4 : Menuiseries extérieures : avec l'entreprise LAFFAY à SAINT-LEGER-sous-la-BUSSIERE – 71520 -, pour un montant de 950 € HT ;
  - pour le lot N° 5 : Menuiseries intérieures bois – Faux-Plafond : avec l'entreprise LAFFAY à SAINT-LEGER-sous-la-BUSSIERE – 71520 -, pour un montant de 4 020 € HT ;
  - pour le lot N° 6 : Plâtrerie - Peinture : avec l'entreprise GUILLOTIN à CLUNY – 71250 -, pour un montant de 5 908 € HT ;
  - pour le lot N° 7 : Carrelage - Faïence : avec l'entreprise NIEDDU à LE CREUSOT – 71200 -, pour un montant de 3 195 € H.T ;
  - pour le lot N° 8 : Electricité – Chauffage Electrique : avec l'entreprise CARRIAS-DUFLOUX à SALORNAY-sur-GUYE – 71250 -, pour un montant de 4 586,90 € HT ;
  - pour le lot N° 9 : Plomberie – sanitaire - VMC : avec l'entreprise BLANCHARD à FLAGY – 71250 -, pour un montant de 4 491,93 € HT.
- Les travaux débutent le 20 juin 2016. Le bâtiment sera clos et couvert fin juin.

- **Voirie** : La réception des travaux de l'entreprise COLAS a eu lieu le 31/05. Le marquage sera fait par l'entreprise TDM.

Panneaux d'affichage numérique : Celui de la Place Gandin est en service – celui de la Place de Lomonot est en attente du branchement électrique.

Le matériel alternatif de désherbage est en service.

#### - **PERSONNEL** :

Le Conseil Municipal décide de recruter une personne en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi de 20 heures hebdomadaires pour les activités péri-éducatives à la rentrée scolaire de septembre, en remplacement de Pascale Durand et autorise le Maire à signer le contrat correspondant.

#### - **QUESTIONS DIVERSES** :

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- de la décision du Maire prise sur délégation du Conseil Municipal pour les marchés de travaux d'extension de l'atelier technique communal pour un montant total de 62 427,55 € TTC (DEC2016-9 du 09/06/2016) ;

- de la signature prochaine des baux de location du logement et de l'atelier 21 grande rue avec Valérie BRASME ;

- de la consultation du public sur le dossier de réhabilitation de la déchetterie de Salornay, du 13 juin au 11 juillet 2016, en mairie aux heures d'ouverture ;

- de la réunion du Conseil d'école du 07 juin : L'effectif prévu à la rentrée est de 92 élèves dont 2 de 2 ans.

Les temps péri-éducatifs ont été évoqués et les problèmes de discipline et de comportement durant ces activités.

Les créneaux seront modifiés et assurés tous les jours de classe de 15 h à 16h30 à compter de la rentrée de septembre par des animateurs de la Communauté de Communes et les agents d'animation communaux.

La commission communale des « affaires scolaires » se réunira pour évoquer la question du temps péri-éducatif.

Une suggestion de participation des délégués de parents d'élèves à quelques repas méridiens est faite.

- Forêt : une proposition de nouveau plan d'aménagement forestier a été présenté par l'ONF le 07 juin ; la prochaine réunion, avec visite sur le terrain, est fixée au 07 juillet à laquelle la Commission Environnement est invitée ;

- de l'avancement du dossier relatif aux acquisitions de terrains en zone AU rue des Ravarys en vue de créer une réserve foncière ;

- de l'ouverture du camping le 21 mai ;

- de la remise des dictionnaires aux CM2 le 28 juin ;

- du programme des expositions d'été « Révélations » au Moulin de la Clochette ; le vernissage est prévu le 24 juin.

La prochaine réunion est fixée au 12 juillet 2016 à 18H30